

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

DELIBERATION N°2022.00193

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - FESTIVAL LA RUE DES ARTISTES

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 64 Nombre de pouvoirs : 1 Nombre de voix : 65

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU, Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents:

BARAILLER, M. Mme Christiane Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET. M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. M. Régis Denis CHAMBE. Marc CHASSAUBENE, André CHARBONNIER. Μ. M. Marc CHAVANNE. Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANÇON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, JOUVE, M. JULIEN, Delphine Christian Christian Mme JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE. Mme Aline MOUSEGHIAN. M. Gaël PERDRIAU. PORCHEROT. M. Jean-Philippe M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT. M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 13 mai 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20220505-D202200193I0

DATE D'AFFICHAGE :13 mai 2022

Pouvoirs:

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY, M. Rémy GUYOT, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - FESTIVAL LA RUE DES ARTISTES

Saint-Etienne Métropole a mis en place un dispositif d'aides aux manifestations culturelles dans le cadre d'une politique d'attractivité renouvelée et dans un souci de transparence et de bonne gestion.

Les objectifs du dispositif sont de :

- favoriser le rayonnement du territoire et son attractivité culturelle ;
- faire valoir l'action de Saint-Etienne Métropole en lien avec les autres politiques publiques portées par la Métropole ;
- coordonner le dispositif en lien avec les communes de Saint-Etienne Métropole.

Au titre de l'année 2022, suite à un appel à projets, neuf festivals ont fait acte de candidature. Le festival « La rue des Artistes » a candidaté et a été retenu afin d'être auditionné par un jury présidé par l'adjoint au Maire et Vice-Président en charge de la Culture, ainsi que par la Conseillère Métropolitaine déléguée auprès du Vice-Président.

Ce festival avec une dominante autour du spectacle de rue et des musiques du monde, doit se tenir du 17 au 19 juin 2022. Il se déroulera principalement dans le Parc Nelson Mandela de Saint-Chamond. La nouveauté pour cette année est d'installer un camping dans le quartier de Fonsala, pour les festivaliers qui souhaiteraient rester les 3 jours. La programmation sera composée de valeurs montantes nationales ainsi que des têtes d'affiches. Le budget prévisionnel du festival s'élève à 220 000 €.

Cette manifestation a eu lieu en 2021, les contraintes sanitaires et de sécurité mises en place pour chaque spectacle, ont entrainé une baisse de fréquentation.

Au regard de l'attractivité et du rayonnement de ce festival, une subvention de 12 500 € est proposée au titre de l'année 2022 soit 5,6 % du budget global de l'évènement. En cas d'annulation ou de nouveau report du festival, la convention prévoit des clauses spécifiques permettant d'ajuster le montant de la subvention.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

 approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole au festival la Rue des Artistes à hauteur de 12 500 € ; ce montant pourra être modulé en fonction des conditions dans lesquelles le festival se déroulera ;

- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre l'association « Atout Monde » et Saint-Etienne Métropole ;</u>
- la dépense correspondante sera imputée au chapitre Politique culturelle : 6574 du budget Culture de l'exercice 2022.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU